L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er JANVIER 1853.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 1er JANVIER 1853.

AU PUBLIC.

J'ai l'honneur d'annoncer aux abonnés et patrons de l'*Abeille* que j'ai vendu à MM. S. Harby, rédacteur de la partie anglaise, N. Dufour, rédacteur de la partie française et E. Duvernay, comptable, les trois-quarts de la propriété du journal, restant moi-même intéressé pour un quart. Le journal sera publié sous la raison sociale de G. F. Weisse & Cie.

Je saisis cette occasion pour remercier le public du patronage libéral que l'*Abeille* a constamment reçu. J'ai la confiance que, comme il n'y a de changé dans le personnel et la direction du journal que la position relative des propriétaires associés, cette haute faveur leur sera continuée. De leur côté, ils n'épargneront aucun effort pour la mériter.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1853. G. F. WEISSE.

Les nouveaux propriétaires n'ont presque rien à ajouter aux lignes qui précèdent. Ils suivront la route des devoirs qu'ils ont remplis jusqu'ici, et s'ils ont toujours cherché à mériter les suffrages du public, leur nouvelle position leur commandera de faire de nouveaux efforts pour mériter de plus en plus son bienveillant concours.

L'*Abeille* n'a qu'à se féliciter du patronage qui lui a été accordé; depuis quatre ans sa circulation s'est fort étendue et le nombre des annonces qui lui sont apportées a plus que doublé. Cette prospérité même impose aux propriétaires de nouvelles obligations. Le journalisme se transforme rapidement; il suit le mouvement qui entraîne l'industrie et le commerce vers le progrès. Nous ferons en sorte de ne point nous laisser devancer par nos confrères de la presse et d'augmenter progressivement l'intérêt du journal.

Les promesses de prospectus ne signifient rien, aussi n'en ferons-nous pas. Les améliorations que nous méditons se réaliseront toutes sans que nous ayons besoin d'y appeler l'attention du public, et nous avons l'espoir que celui-ci nous saura gré de nos efforts.

Notre ligne politique reste naturellement la même: nous ne mettrons dans la défense de notre cause ni moins d'ardeur ni moins de sincérité que par le passé. La littérature et les nouvelles trouveront également une large place dans nos colonnes.

Voilà en quelques mots notre programme: il est court mais nous tâcherons de l'exécuter fidèlement.

NOUVEL AN.

Encore une année qui vient de tomber dans cet abîme du passé dont les profondeurs impénétrables cachent tous les drames, toutes les gloires, toutes les splendeurs, toutes les larmes, tous les regrets et tout le néant des siècles écoulés. L'année 1852 n'est plus qu'un rêve, qu'un souvenir, heureux pour les uns, triste pour les autres. Nous en avons enregistré jour par jour tous les événements petits et grands; tous les bruits qui ont agité l'humanité ont trouvé place successivement dans nos colonnes.

Une revue des faits qui se sont accomplis dans le cours des douze derniers mois serait absolument dépourvue d'intérêt: ils sont présents à la mémoire de tous ceux qui suivent la marche des événements. Qu'importe d'ailleurs dans l'histoire de l'humanité qu'une République s'écroule et qu'un Empire s'élève, qu'un monarque tombe et que les débris de son trône soient dispersés aux vents, que la tyrannie triomphe aujourd'hui pour mourir demain: les impénétrables desseins de la Providence s'accomplissent au dépit de nos petites passions et de nos petits intérêts. Dieu marche au milieu des nations comme si elles n'existaient pas; il ne voit que d'humbles et faibles créatures qu'il protège contre leurs propres folies. Le temps est dans l'éternité un point imperceptible: il n'y a point de lendemain pour l'Arbitre des destinées humaines, et les siècles ne pèsent point dans la balance de son inflexible justice.

Il y a quelque chose de triste dans le renouvellement de l'année. Chacun, quelque humble que soit sa sphère, joue son drame ici-bas; nous avons souffert, nous avons pleuré, nous avons vu nos jours de tristesse comme nos jours de soleil, lorsque la dernière heure de l'année expire, tous nos souvenirs se réveillent pêle-mêle et nous parlent éloquemment de ce passé où la douleur l'emporte presque toujours sur la joie. L'homme s'attriste involontairement à la pensée des épreuves qu'il a traversées, et il se demande, au seuil d'une nouvelle année, si l'avenir lui réserve les mêmes afflictions et les mêmes angoisses, si la coupe qu'il doit porter à ses lèvres et tarir jusqu'à la lie sera moins amère, s'il y aura plus de purs rayons que d'ombres épaisses dans les jours nouveaux que lui accorde la Providence.

Mais si le premier jour de l'année éveille de mélancoliques pensées dans l'esprit de ceux qui connaissent les vicissitudes de l'existence, cette souffrance rétrospective est inconnue aux jeunes âmes qui s'ouvrent à la vie. Leur bonheur est contagieux, et l'on se sent heureux à leur contact. Le philosophe le plus maussade se rassérène en contemplant les frais visages des enfants où pétillent la joie et le contentement intime. Partageons donc la gaîté de ceux qui doivent plus tard hériter de nos soucis et oublions avec eux ce que l'existence a de trop austère.

Quant aux souhaits de nouvel an, nous croyons bien en adresser à nos abonnés, mais nous serions dans le plus grand embarras pour les formuler. Nous aimons mieux leur laisser deviner ce que nous craindrions de ne pouvoir exprimer sans tomber dans les banalités d'usage.

POUVOIR EXECUTIF.

La tendance des gouvernements démocratiques est de restreindre l'autorité du pouvoir exécutif pour la confier presque entièrement au corps législatif. Nous n'avons pas besoin de consulter l'histoire pour en trouver la preuve; ce qui se passe sous nos yeux le démontre suffisamment. Il y a quelques années le gouverneur de la Louisiane était une véritable puissance; il exerçait un vaste pouvoir et un contrôle sans limite sur les autres départements de l'Etat. Il n'y avait presque pas de places auxquelles il ne nommât. Juges, magistrats, percepteurs de l'impôt, officiers civils et militaires, fonctionnaires grands et petits, c'est lui qui les désignait tous, tous descendaient de lui, tous voyaient en lui leur chef naturel.

Aujourd'hui, que les choses sont changées! A part l'honneur d'exercer la première magistrature de l'Etat, c'est à peine s'il reste au gouverneur une ombre de ce pouvoir tant envié autrefois. Les instincts démocratiques du peuple—nous parlons des whigs comme des locofocos—s'accordent difficilement avec la puissance d'un seul homme. A un peuple démocratique il faut l'autorité fractionnée, exercée autant que possible par les représentants directs de la masse. Le gouvernement y perd en force, mais les citoyens y gagnent incontestablement en liberté et en indépendance.

La Constitution de 1845 n'était qu'une étape entre les anciennes idées et les idées nouvelles. Ce bizarre compromis a été balayé dans le néant. Placé comme une borne entre le passé et l'avenir, le peuple l'a renversé pour marcher en avant. L'obstacle a disparu, la carrière est libre, l'école nouvelle triomphe.

Nous en sommes pour notre part fort heureux. Un principe doit être adopté avec toutes ses conséquences naturelles. Voilà pourquoi nous avons toujours condamné la Constitution de 1845 et pourquoi nous avons accueilli sans réserve le nouveau pacte fondamental. La Convention a fait son devoir, et ce n'est certes pas nous qui nous en plaindrons. Elle a diminué le pouvoir exécutif et a réduit les fonctions de gouverneur à leur plus simple expression. Nous n'applaudissons pas parce qu'un adversaire vient d'être élu à la première magistrature de l'Etat,—nous rougirions d'une pareille faiblesse,—mais parce que nous aimons la franchise et la logique dans le gouvernement. L'une et l'autre nous commandaient impérieusement de réviser la charte bâtarde votée il y a plus de sept ans; l'une et l'autre exigeaient que satisfaction fût enfin accordée aux besoins du peuple, à ses progrès et à ses tendances.

Examinons un peu les pouvoirs du gouverneur, tels qu'ils sont déterminés dans la Constitution que les électeurs ont naguère ratifiée. A part son droit de veto, ils sont compris dans les quatre articles suivants:

Art. 44.—Le Gouverneur a le pouvoir d'accorder des sursis pour tous délits commis dans l'Etat, à l'exception des cas d'impeachment. [illegible]

Art. 45.—Le Gouverneur sera le commandant en chef de l'armée et de la marine de cet Etat, ainsi que de la milice, excepté le cas où ces forces de la Louisiane seraient appelées au service des Etats-Unis.

Art. 46.—[illegible]

Art. 47.—[illegible]

[illegible]

législative le mode de nomination n'est pas indiqué par la Constitution. Mais malheureusement [illegible] la Constitution a prononcé [illegible]. Juges de la Cour Suprême, juges des Cours de District, juges de paix, percepteurs de l'impôt, trésorier d'Etat, contrôleur d'Etat, surintendant de l'instruction publique, &c. &c., tous ces officiers que le Gouverneur nommait autrefois sont maintenant élus par le peuple. Le patronage de l'exécutif se borne, en vertu de la nouvelle Constitution, à nommer le conservateur des hypothèques et le contrôleur des aliénations à la Nouvelle-Orléans, ainsi que les gardiens et capitaines du port dans la même ville. Nous ne parlons pas des notaires, car il est évident que la Législature retirera tôt ou tard au Gouverneur le droit de les nommer.

Dans l'état actuel des choses, les partis [illegible] plus d'avantage à s'assurer une majorité dans les Chambres qu'à élire le Gouverneur.—Malheureusement pour les whigs, non seulement ils n'ont pas nommé leur candidat au poste de Gouverneur, mais ils ont, selon toute probabilité, perdu en même temps la Législature.—Ils sauront, nous aimons à le croire, prendre une éclatante revanche à l'élection prochaine.

4e DISTRICT REPRESENTATIF.—Deux candidats ayant reçu dans le 4me district représentatif un nombre de voix égal pour la Législature, à l'élection de lundi dernier, les votants ont procédé hier à une nouvelle épreuve. Chose extraordinaire, deux candidats démocrates ont encore obtenu un nombre de voix égal, 391 contre 391. Un des candidats whigs est en arrière de 3 voix et un autre de 2 voix. Les électeurs seront donc appelés à se prononcer une troisième fois.

M. PETIN.—Nous sommes heureux d'apprendre que ce savant aéronaute doit faire, en séance publique, un récit des dramatiques péripéties de sa dernière ascension et expliquer en même temps son ingénieux système de navigation aérienne. M. Davis s'est empressé de mettre la salle d'Orléans à la disposition de M. Petin qui a accepté avec reconnaissance cette offre généreuse du directeur de l'Opéra français. M. Petin placera dans le fond du théâtre une toile immense peinte par un des premiers artistes de Paris et représentant son vaisseau aérien. Un livret expliquant sa théorie sera livré à la porte à toutes les personnes qui assisteront à la séance.

Nous espérons que la salle d'Orléans sera comble mercredi prochain, jour fixé pour la *lecture*. M. Petin, nous croyons devoir le répéter, n'est pas un aéronaute ordinaire, comme on en rencontre tant. Auteur d'un système qui lui paraît avoir résolu le problème de la direction des aérostats dans le vaste océan de l'air, il poursuit la réalisation de son projet avec la persévérance qui est le résultat de toutes les convictions profondes et raisonnées. Des revers inattendus et de déplorables contre-temps l'ont mis jusqu'à ce moment dans l'impossibilité de tenter une épreuve décisive. Le dernier accident qui lui est survenu est un nouvel obstacle à l'exécution de ses projets. Il nous est facile de l'indemniser en partie des pertes qu'il a éprouvées et de le venger en même temps des singuliers dédains de certaines gens: il suffit pour cela de répondre à l'appel qu'il nous adresse au nom de la science. M. Petin, homme de beaucoup de talent et de beaucoup de ressources, est doué d'une grande facilité de paroles et s'exprime avec une remarquable lucidité: il saura rendre la séance de mercredi extrêmement intéressante. Tous ses amis, tous ses compatriotes, tous ceux qui ont le goût des choses sérieuses, y assisteront.

SPECTACLES.

THEATRE D'ORLEANS.—Vive la joie! vive la gaîté! Comment ne pas rire jusqu'à extinction de chaleur naturelle ou artificielle en présence du *Major Cravachon* ou de la campagne de la *Baronne de Blignac*? Le plaisir marchera ce soir *Tambour battant* au Théâtre d'Orléans, d'autant plus que les *Rendez-vous Bourgeois* se joindront aux trois délicieux vaudevilles que nous venons de nommer et qu'un intermède musical par MM. Génibrel, Juette et Ménéhand viendra à propos orner en deux parties plus ou moins égales la prose pétillante des vaudevillistes parisiens.

Demain dimanche, la *Mendiante*, drame nouveau en cinq actes.

Lundi, reprise de *Semiramis*, impérissable chef-d'œuvre du prince des compositeurs. *Semiramis* interprété par Mmes Wideman et Fleury-Jolly ainsi que M. Génibrel, fournira [illegible] hiver une longue et fructueuse carrière.

THEATRE ST CHARLES.—La célèbre Mlle Julia Dean jouera un rôle dans la comédie de Knowles, intitulée *Love Chase*. Un intermède de danse par Mlle Vallée et un drame *Asmodeus the little Devil*, compléteront le spectacle.

THEATRE DES VARIETES.—Spectacles de ce soir: *Who speaks first?*—*the Toodles*—et *the Fair one with the Golden Locks*.

THEATRE AMERICAIN.—Les singes et chiens savants de Donetti feront rire le public dans le courant de la journée et dans le courant de la soirée. Deux représentations, dont l'une commencera à midi et l'autre à 7 heures plus ou moins précises.

CAMPBELL'S MINSTRELS.—La vogue de ces artistes nous force à de perpétuelles redites: recettes et applaudissements, c'est le programme de tous les soirs.

ETRENNES.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. Gras, confiseur. Nous n'avons vu nulle part de plus beaux cartonnages que les siens et des bonbons plus appétissants. Pères et mères de famille, excellens parrains, tendres sœurs, frères-modèles, époux affectueux, rappelez-vous que M. Gras vous offre tout ce que vous pouvez désirer de plus frais et de plus coquet en fait d'étrennes.

BATAILLE DE LA NLLE. ORLEANS.—Le magnifique tableau de M. Fischer représentant la bataille de la Nlle. Orléans est toujours exposé au No 77, rue St Charles. Cette toile a obtenu les suffrages de tous les connaisseurs.

CHEMINS DE FER.—La Législature du Missouri a voté des bills importans pour venir en aide aux compagnies de chemins de fer. Elle a pris dans le chemin de fer de North Missouri des actions pour une valeur de deux millions de piastres; elle a également prêté le crédit de l'Etat à la compagnie du chemin de fer du Pacifique qu'elle autorise à construire un railway jusqu'à Kansas, et elle est venue avec le même empressement en aide à la compagnie qui doit construire la voie ferrée du Sud-Ouest.

ASSOMPTION.—Voici le vote de la paroisse Assomption: Hebert, 566 voix; Bordelon 422; Herron, 566; Avery, 418; Farmer, 564; Ray, 421; Moore, 564; Ogden, 490; Groneaux, 563; McWhorter, 422; Carrigan, 564; Thorpe, 421. *Sénat*.—Martin, (whig) 439; Kitdridge, (whig) 400; Fisc, (dém.) 394; Thibodeaux, (dém.) 220. *Représentans*.—A. F. Pugh, 432; Vives, 415; James, 361; W. W. Pugh, 567; Truville, 559; J. F. Pugh, 548.

INCENDIE D'UN NAVIRE.—Le navire *Afghan*, arrivé à Boston avec un chargement de 1,100 balles de coton et 1,200 barillets de graisse, venant de la Nlle-Orléans, a pris feu le 18 de ce mois. On a dû le couler dans le port pour empêcher que les flammes le dévorassent entièrement. Le chargement était évalué à $50,000; on en sauvera la plus grande partie, mais en très mauvais état. L'*Afghan* appartenait à J. Cunningham & fils de Boston: il était assuré.

LOLA MONTEZ.—La comtesse de Landsfeldt est arrivée jeudi dernier dans notre ville, venant de Mobile. Elle dansera pour la première fois au Théâtre des Variétés jeudi prochain.

Robert B. Lemding, du Missouri, a été nommé agent indien pour le Haut Missouri, en remplacement de T. H. Norwood, décédé.

ECLIPSES EN 1853.—Il y aura cette année deux éclipses de soleil et une éclipse de lune. La première éclipse de soleil aura lieu le 6 juin et sera visible en Californie, dans le Sud des Etats-Unis et dans presque toute l'Amérique du Sud. La seconde sera totale le 30 novembre; elle sera visible en Californie, au Mexique, dans l'Amérique Centrale et dans presque toute l'Amérique du Sud. Une éclipse partielle de lune aura lieu le 21 juin.

Chronique Locale.

[illegible]

JOURNAUX DE NEW-YORK.—En 1816 il se publiait à New-York sept journaux: le *Mercantile Advertiser* avait 2,020 abonnés; la *Gazette*, 1,750; l'*Evening Post*, 1,600; le *Commercial Advertiser*, 1,380; le *Courier*, 920; le *Columbian*, 825; le *National Advocate*, 875. Total des abonnés, 9,420. De ces sept journaux il n'existe plus que deux, l'*Evening Post* et le *Commercial Advertiser*. Tandis que les autres, pauvres feuilles emportées par le vent de l'adversité, tombaient tristement et disparaissaient, le *Post* et le *Commercial Advertiser* ont grandi et se sont développés. On vient de voir que *tous* les journaux de New-York ne se tiraient il y a trente-six ans qu'à 9,420 exemplaires; aujourd'hui *trois* journaux quotidiens de la cité impériale comptent à eux seuls *cent mille* abonnés.

FORCES DE TERRE ET DE MER DE LA FRANCE. Un journal européen dit que l'armée française se compose de 273,000 fantassins, 60,000 hommes de cavalerie, 36,000 hommes appartenant à l'artillerie, 10,000 hommes appartenant au génie, et 19,000 forment les légions étrangères. Le total s'élève à près de 400,000 hommes. La marine française comprend 46 vaisseaux de ligne, 50 frégates, 40 corvettes, 50 bricks, 10 transports, 19 frégates à vapeur, 30 corvettes à vapeur et 70 petits steamers. Cette formidable marine compte 1,672 officiers et 27,000 matelots, artilleurs et soldats de marine.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME DE FRÉDÉRIC SOULIÉ, Terminé par M. LEO LESPES.

VIII—(Suite.)

Un Palais au Septième Etage.

D'Aronde tira de sa poche une dernière pièce de cinq francs et la jeta en l'air. La pièce tomba sur le carreau, rebondit, roula et s'en alla glisser près de la fenêtre, dans une fissure où elle disparut sans qu'il fût possible de savoir ce qu'elle était devenue.

Les deux époux restèrent les yeux fixés sur la fissure dans l'attitude de la consternation.

—Total: quarante-cinq sous, dit enfin tristement Estelle. Voilà maintenant le chiffre exact du trésor royal. C'est encore bien plus lamentable!

—Ainsi, vois tu, Estelle, ceci me semble un avertissement de la Providence. Je m'y connais. La Providence veut que j'accepte ce trône. Pourquoi? .... Ah! par exemple, je n'en sais rien, et ne m'aviserai pas de le lui demander. C'est son idée, voilà tout. Cela fait partie de ses impénétrables décrets. Qui sait même si ce n'est pas un dernier guignon qu'elle m'impose pour m'éprouver?

—En ce cas, il faut s'y résigner, mon ami.

—Hé! le moyen de faire autrement! ...... Quarante-cinq sous! .... Ah! pardieu! si j'avais encore ma pièce de cinq francs, ce serait autre chose! .... je serais fort, je serais indépendant, je pourrais lutter! .... Mais je ne l'ai plus. Me voilà comme Samson quand on l'eût mis à la tête. Acceptons donc ce pis-aller. On ne fait pas toujours tout ce qu'on veut en ce monde. Il y a des nécessités pénibles dans la vie. Quarante-cinq sous! ...... et pas d'autre perspective que celle de roi ...... Ce n'est ma foi pas gai! ...... Enfin n'importe! ...... soyons philosophes! ......

—Oui, soyons hommes, mon ami!

—Quand on n'a pas d'autre ressource il faut bien prendre ce qu'on trouve...... Quarante-cinq sous!

—Ainsi, c'est entendu, nous acceptons? ......
Hé bien! je veux être la première à t'acclamer. Vive le ......

—Attends donc ...... Une dernière question: est-tu bien sûre qu'il n'y a plus moyen de retrouver cette maudite pièce?

—Quant à cela, mon ami, rien de plus facile.

—Comment?

—En démolissant la maison.

—Que tu es folle! ...... Dépenser cinquante mille francs pour rattraper ...... Allons, le mal est sans remède.

—Cette fois donc, je puis crier, n'est-ce pas.... Vive le roi! vive le roi! ....

—Combien je suis touché de ces acclamations unanimes! Il n'y a vraiment qu'une voix en ma faveur, c'est bien le cas de le dire.

—Du courage, sire, et accomplissez le sacrifice jusqu'au bout. Voici une plume, de l'encre et du papier: que Votre Majesté daigne se placer là. Elle va écrire aux mandataires de ses fidèles sujets, avec toute la grâce qui la caractérise.

—Parbleu! c'est de règle.

—Qu'Elle leur fait l'honneur d'accepter leur trône, leur enthousiasme et leur argent; qu'Elle s'y décide, parce qu'ils ont besoin de ses services.

Parce qu'il ne Lui reste plus que quarante-cinq sous;

Et qu'au surplus tel est son bon plaisir.

—Mon bon plaisir, mon bon plaisir! répéta d'Aronde, qui était mis en position d'écrire, mais qui se retourna du côté de la jeune femme; veux-tu savoir, Estelle, quel serait mon bon plaisir en ce moment? .... Eh bien! c'est de t'embrasser.

—Ah! sire, quelle idée triviale! s'écria Estelle en se reculant vivement. Ce serait vraiment indigne de votre rang!

—Mais du tout. Si je suis roi, tu es reine.

—Tiens, c'est ma foi vrai! J'aurai une longue robe de velours à queue, au lieu de cette robe d'indienne, un manteau d'hermine, à la place de ce petit châle; et une couronne d'or, en échange de ce bonnet! Dieu! comme ce sera beau! ajouta la jeune femme en sautant de joie, et en frappant l'une contre l'autre ses jolies mains.

—Tu vois donc bien, Estelle, qu'il n'y a aucune mésalliance à craindre. Je ne dérogerai pas en t'embrassant.

—Non, mais en ce cas, si vous avez votre bon plaisir, vous, je dois avoir aussi le mien, moi. Or, le mien est de ne pas être embrassée.

—Ah mais, ah mais, ceci me paraît friser la révolte! Prenez-y garde, Estelle! j'ai maintenant des procureurs du roi. Allons, madame, embrassez votre souverain! tout de suite! je l'ordonne! je le veux! Car enfin, suis-je le roi, oui ou non?

—Non! vous ne le serez qu'après votre acceptation.

—C'est juste. Allons, je me hâte d'écrire pour pouvoir t'embrasser plus tôt.

(*Ecrivant.*)

«Messieurs,

« Mon cœur est profondément touché des sentiments de respect et d'attachement que vous « êtes venus m'exprimer au nom de mes bien-« aimés peuples de Wardenbourg.»

(*Cessant d'écrire.*)

—Hein! quel style! .... Comme on voit bien que j'étais né pour cela!

—Je me permettrai de rappeler à Votre Majesté, sire, que la modestie sied aux rois comme aux simples mortels.

—Que votre Gracieuse Majesté se calme, madame. Je continue:

(*Ecrivant.*)

« Qui ne serait fier de commander à de tels hommes!»

(*Cessant d'écrire.*)

—C'est peut-être un tas d'imbéciles, mais tu comprends qu'il est d'assez bonne politique de leur dire le contraire.

(*Continuant d'écrire.*)

« En conséquence, messieurs, vous qu'ils ont « délégués pour me rendre la couronne de mes « pères, dites à mes fidèles sujets que pour « mieux assurer leur bonheur, je m'empresse....»

—Dis donc, sire, interrompit Estelle en s'appuyant gracieusement sur l'épaule de l'auguste scribe, nous n'avons pas réfléchi à une chose. Est-ce que tu crois que, dans un immense palais, au milieu du tracas des affaires, parmi cette cohue de fonctionnaires, de dames d'honneur et de courtisans, et avec la nécessité d'être presque toujours en représentation, il sera possible de nous voir sans plus de gêne qu'ici, dans cette petite chambrette, et même que dans notre bel appartement de la rue du Helder? C'est une simple question que je pose à Ta Majesté.

—Diable! ...... je n'avais pas pensé à cela, moi! ...... Voilà du moins une raison décisive! ...... Ces satanés quarante-cinq sous m'avaient troublé la cervelle! ...... Heureusement, mieux vaut tard que jamais. Il n'y a rien de fait encore, et décidément je refuse. Il est fâcheux seulement que j'aie commencé ma lettre dans le sens de l'acceptation...... Ah bah! je ne la referai certainement pas dans le sens du refus!

(*Lisant.*)

«...... vous qu'ils ont délégués pour me rendre la couronne de mes pères, dites à mes fidèles sujets que, pour mieux assurer leur bonheur, je m'empresse...... (*Ecrivant*) de les engager à l'offrir à un autre.

« Le plus grave motif m'empêche de l'accepter.»

(*Cessant d'écrire.*)

—Oui certes, il est grave, n'est-ce pas? ....

(*Continuant d'écrire.*)

« Je n'en contribuerai pas moins ainsi à leur félicité. Au contraire.

«Sur ce, messieurs, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

«CHARLES.»

Tu vois que ça marche tout de même. Et maintenant plions, cachetons et mettons l'adresse:

Messieurs Wagmann, Tranellnski et Gonzalès, Bruel, hôtel du Nord. En ville.

Voilà qui est fait. Il ne reste plus qu'à charger le commissionnaire du coin de porter notre royal message.

D'Aronde crut remarquer sur le quai, à sa sortie et à sa rentrée des gens de mauvaise mine qui paraissaient rôder devant la porte de la maison; mais cette circonstance ne pouvait l'impressionner vivement, car rien de tout cela ne s'appliquait à lui, [illegible] de la préfecture de police, aux environs de laquelle ce ne sont pas les figures d'observateurs qui peuvent manquer.

D'Aronde en vit d'ailleurs la moitié s'éloigner de la maison, et se perdre dans l'obscurité naissante, car la nuit commençait à venir.

Or, les partans suivirent le commissionnaire de d'Aronde, l'accostèrent sous un prétexte, lièrent conversation avec lui, l'invitèrent à entrer dans un cabaret, [illegible]

[illegible]

me devant. Je ne sais trop encore quel métier je prendrai pour augmenter un peu notre fortune de quarante-cinq sous: [illegible]

—Ah! vous vous en souvenez? C'est fort heureux! ...... Hé bien! moi aussi, monsieur, je me rappelle quelque chose.

—Quoi donc?

—Je me rappelle que j'avais refusé.

—Oui, parce qu'alors j'étais souverain, et que j'avais eu la tyrannie de l'exiger. Mais maintenant, c'est autre chose; je ne dis plus: «Je veux!» je dis: «Je t'en prie!» Car, vois-tu, Estelle, si j'ai bien cessé d'être roi, tu ne cesses pas d'être reine, toi. La vertu, le dévouement, l'esprit, la grâce et la beauté, cela ne peut s'abdiquer!

—Vil flatteur! ...... Mais c'est égal: puisque vous vous y prenez maintenant avec politesse, eh bien! je consens à recevoir ce baiser que vous me devez depuis si longtemps.

—Avec intérêt! bravo! Et c'est bien le cas de dire: «Qui paie ses dettes......» Allons, bon! quel est le trône qui vient encore me déranger?

En ce moment, en effet, on frappa de nouveau à la porte.

—Il n'y a personne! s'écria étourdiment d'Aronde impatienté.

On frappa une seconde fois.

—Si vous avez à vous défaire de quelque couronne, adressez-vous aux bureaux de placement continua-t-il avec humeur.

On frappa une troisième fois.

—On n'est pas ici! vous dis-je. Passez votre chemin! On n'a pas refusé la première pour accepter la seconde!

A ces mots, la porte s'ouvrit tout à coup, et laissa voir un homme de haute-taille, entièrement vêtu de noir, portant une cassette sous le bras, et qui n'attendait plus qu'on lui permît d'entrer.

—Est-il bien vrai, monsieur, que vous ayez refusé? s'écria-t-il avec une gravité mêlée de joie.

—Avant de vous répondre, monsieur, vous trouverez bon sans doute que je vous demande ce qu'il y a pour votre service ici, répliqua brusquement d'Aronde, à ce questionneur dont il ne pouvait reconnaître la figure dans l'ombre, surtout ne l'ayant jamais entrevu qu'une ou deux fois, il y avait longtemps déjà.

—Je venais en toute hâte, monsieur, pour vous préserver des dangereuses suggestions de l'adversité; mais je vois que votre raison l'a emporté sur les mauvais conseils de cette mauvaise conseillère elle-même. Vous avez refusé un palais dans cette pauvre mansarde!

—Mon Dieu oui, monsieur, c'est fait!

—Un tel contraste augmente votre mérite.

Il est certain, murmura d'Aronde, que ce n'est pas la fortune qui m'a inspiré. Quarante-cinq sous!

—Ma présence ici, reprit l'homme à la cassette sera donc, non plus un encouragement, mais une récompense.

—Une récompense de quoi?

—De votre noble refus, monsieur. C'est un malheur, sans contredit, pour ceux qui eussent été vos sujets, car en refusant le titre de roi avec une si sublime modération, vous prouvez une fois de plus que vous étiez digne de l'être; mais croyez-moi, c'est heureux pour vous, et je me réjouis d'être le premier à vous en féliciter.

—Vous êtes bien bon, monsieur, mais il n'y a pas de quoi, je vous jure, répondit le royal démissionnaire, qui ne put se défendre d'un sentiment de défiance à l'égard de [illegible] apparaissait la respectabilité de l'important visiteur. Puis se tournant du côté d'Estelle, il ajouta tout bas avec un [illegible] mauvaise humeur: Ce monsieur a beau dire: il aurait bien pu réserver ses compliments pour une meilleure occasion. Tu vois que ma journée se passera tout entière sans que je puisse t'embrasser une seule fois!

—Un peu de patience, monsieur, répondit Estelle en souriant. Votre majesté déchue n'aura rien perdu pour attendre.

(*A continuer.*)

FRANÇOIS CALONGNE est candidat à la place de Quatrième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, pour remplir la vacance occasionnée par la démission du Juge Derbes.
31 déc LE PEUPLE.

Avez-vous une maladie de Foie?

Cette question, bien qu'alarmante, est cependant fort naturelle aujourd'hui que les maladies du foie sont devenues si fréquentes aux Etats-Unis. [illegible]

Lecteur, avez-vous une maladie de foie ou toute autre maladie provenant d'un désordre hépatique? [illegible]

A vendre chez Seovil et Mead, 111 rue de Chartres, et chez tous les pharmaciens de la ville.

L'estomac prépare les sucs de la bile et du sang, et si le travail en est imparfait, la maladie de foie en est la conséquence naturelle. [illegible]

A vendre chez J. WRIGHT & Co., No 127, rue de Chartres.
24 déc—12f

Monsieur l'Editeur,

Mon nom a été publié dans le *Delta* comme ayant été envoyé à la Première Cour de District pour "escroquerie." [illegible]

Je suis avec respect, monsieur l'éditeur, votre très humble serviteur C. ROLLAND,
1er janv No 31, rue St-Philippe.

LISTE MARITIME. Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

STEAMBOATS.

[illegible]

Montant le Fleuve:

[illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI SOIR, 31 DECEMBRE.

Le marché s'est amélioré, depuis notre dernier rapport, par suite du grand nombre de navires qui sont arrivés dans le port et de la diminution qui s'en est suivie dans les prix du fret. Les nouvelles défavorables apportées par le *Canada* et publiées vendredi soir ont causé une baisse sur le marché [illegible]

Le cours et la maison ont été redoublés pendant la semaine et le marché s'est maintenu. [illegible]

COTON—Arrivé depuis le 24 du courant, 30,907 balles. [illegible]

ETAT DU COTON.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL. LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inférieur,	6— @ 6¼	Fair	10— @10½
Ordinaire,	7— @ 7½	Fully fair	10¾ @ —
Middling,	8¼ @ 8½	Good Fair	11— @ —
Good Middl.	9¼ @ 9½	Good and fine	— @ —
Middling fair,	9¾ @ 9¾		

TABAC—Arrivé depuis le 24 du courant, 393 boucauts. [illegible]

ETAT DU TABAC.

[illegible]

SUCRE—[illegible]

MELASSE—[illegible]

CEREALES—[illegible]

FARINE—[illegible]

GRAISSE—[illegible]

BŒUF—[illegible]

PORC—[illegible]

JAMBON—[illegible]

CAFE—[illegible]

SEL—[illegible]

RIZ—Le marché est languissant et les ventes n'ont embrassé que de petits lots de 4 @ 4½ cts la livre.

CHANDELLES—[illegible]

SUIF—Il ne s'est rien fait sur ce marché. [illegible]

BEURRE & FROMAGE—[illegible]

PATE DE LIN—[illegible]

WHISKEY—[illegible]

CHAUX—[illegible]

PLOMB—Aucune transaction n'a eu lieu depuis plusieurs jours.

CHANVRE—[illegible]

SACS EN PITRE—[illegible]

CORDE & TOILE D'EMBALLAGE—[illegible]

CHANGE—[illegible]

FRET—[illegible]

Avis de Société.
NOUS avons, ce jour, associé à nos affaires MM. H. MURRAY et A. CHOPARD de cette ville, et continuerons le même genre d'affaires à notre ancien magasin, No 69, rue Tchoupitoulas, près de la rue Poydras, sous la raison de DONNELLY, BEZZINA & CO. DONNELLY & BEZZINA.

AVIS.
LES soussignés ayant, ce jour, formé une société sous la raison de DONNELLY, BEZZINA & Co pour le commerce des Produits de l'Ouest et du Nord, remercient leurs amis et le public en général de l'appui qu'ils ont accordé à l'ancienne maison et espèrent que cet appui ne leur sera pas retiré.
G. BEZZINA. H. MURRAY. A. CHOPARD.
1jan—3f

AVIS.
PIERRE SERDOLL a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'à partir du 1er janvier 1853, il cesse totalement les affaires [illegible] à MM. La Clotte & Co., il réclame pour ses successeurs la bienveillance qui lui a toujours été accordée. Ceux qui lui doivent sont priés de venir régler leurs comptes, et ceux à qui il peut devoir peuvent se présenter encoignure Sainte-Anne et Levée, où il continuera à tenir ses livres.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1852. 1 jan—1

NEW-ORLEANS & MANDEVILLE COLLEGE,
Rue Condé, No 158, entre Hôpital et Quartier.
FELIX McMANUS, *Principal.*
CETTE institution, fondée à Mandeville en 1846, et transférée à la Nouvelle-Orléans en janvier 1852, jouit depuis longtemps de la confiance publique. [illegible]
Trousseau. Chaque élève doit avoir assez de linge et de vêtements pour pouvoir en changer trois fois par semaine.
Conditions:
PENSIONNAIRES, $10 d'entrée pour le dortoir, le réfectoire et la salle d'études, PENSIONNAIRES, $25 par mois. DEMI-PENSIONNAIRES, $15 par mois. EXTERNES, $10—1ère. et 2me Classe, par mois. [illegible]
Payables par trimestre et d'avance.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, Garanti purement végétal.
REMÈDE PROMPT ET SUR CONTRE LES VERS.
C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminents, que les trois quarts des maladies qui enlèvent les enfants par milliers sont causées par les vers. [illegible]
Vermifuge Canadien de Winer. [illegible]
TEMOIGNAGE DES MEDECINS. [illegible]
O'REILLY, Licencié du C. R. des chirurgiens, en Irlande, &c. G. W. DICKINSON, Membre du C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.
Lettre du Rév. J. Flanagan, de Binbrook, C. W. [illegible] JOHN FLANAGAN
[illegible] J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres. 1jan—1m 3pa

REMEDES pour toutes les sortes de [illegible] [illegible] A. SCHWAB, 60 Condé.

$5 de Récompense.
PERDU un chien de chasse, haut de taille, noir et blanc, avec de taches jaunes. [illegible] qui le ramènera au No 44, rue de Chartres. 1er janv—3

R'IZ de la Caroline—50 boucauts en débarquement du brick Gustavus, à vendre par B. VALLÉ, 75, rue des Magazins. 1jan

WHISKEY D'ECOSSE—En débarquement du navire Lady Falkland, et pour de [illegible] WILLIAMSON, ZARATIN & Co. 30 1/2 rue Poydras. 1jan—6f

MELASSE sur habitation—A vendre, deux magnifiques récoltes, l'une d'environ 10 milles et l'autre à 25 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans. [illegible] JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 1 jan

BISCUITS pommes, glacés à la vanille—300 douzaines glacés à la vanille, en débarquement du navire W. Nelson, à vendre par HENRY VALETON, 90 St Louis. 1 janv

JUS de framboises et de groseilles—200 caisses en débarquement du navire P. Marcy et à vendre par HENRY VALETON, 90 St Louis. 1 janv

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons, 100 do 3 do, 100 do 2 do. A vendre par HENRY VALETON, 90, st Louis. 1 janv

Damejeannes. EN débarquement du navire John Parker, venant du Havre: 300 damejeannes de 1 gallon, 800 do de 2 do; 800 do de 3 do à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 St Louis. 1j

Aux Marchands. ON a besoin d'une JEUNE DAME, habituée à la vente des modes et objets de fantaisie. De bons appointemens lui seront donnés et on lui procurera une demeure agréable. On a également besoin de deux excellentes ouvrières en modes. S'adresser à D. F. WAYMOUTH, 17, rue de Chartres. 31déc—3f

EN débarquement du navire Columbia, venant de Londres, 100 douzaines cornichons anglais de Crosse & Blackwell, 100 douzaines sauce de Worcestershire de Lee & Perrins; 100 ferkins beurre véritable d'Ecosse, 300 livres fromage de Chesshire, 50 petits pains Gloster, 24 ferkins Stilton, A vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 31déc

CHAMPAGNE, marque Président—25 paniers en quarts et pintes, en débarquement du navire Connecticut, du Havre, à vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 31 déc

RAISINS frais—175 barillets raisins en bon état, à vendre par O. VALETON & Co. 25, rue Tchoupitoulas. 31 déc

VIN de Hongrie—25 caisses vin Tokay, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co. 25, rue Tchoupitoulas. 31 déc

BOTTES, souliers et Brodequins—[illegible] G. W. DUBBAR, 9 [illegible] 29déc

Galerie Daguerréotype de MOISSENET,
No 1, rue du Camp, encoignure Canal.
LES personnes qui désireront faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre [illegible] M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc

Changement de domicile.
F. FABRE & Cie, ont transféré leur magasin d'habillement au No 26 rue de Magazin, à l'encoignure des rues ST-CHARLES et COMMUNE, au-dessous de l'Hôtel St-Charles. Ils appellent l'attention de leurs amis et du public sur leur grand assortiment d'habits confectionnés complété par les derniers arrivages de New-York. 30nov

Habillements pour enfans et jeunes-gens.
F. FABRE & CO. *Encoignure St-Charles et Commune, (Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)*
APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements **pour jeunes-gens et enfans.** Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables. 15déc

Chemises! Chemises! Chemises! F. FABRE & CO.
APPELLENT l'attention de leurs amis sur leur grand assortiment de Chemises de toile et de coton de la dernière mode de Paris. 15déc

Dissolution de Société.
LA société existante sous le nom de GARNIER FRÈRES est dissoute d'un commun accord. JOSEPH GARNIER reste seul chargé de la liquidation de la dite société. Les personnes qui doivent sont priées de venir acquitter leurs comptes dans le plus bref délai, comme celles auxquelles nous pourrions devoir n'auront qu'à se présenter pour être soldées.
Nlle Orléans, 27 décembre 1852. J. GARNIER. A. GARNIER.
JOSEPH GARNIER profite de cette circonstance pour annoncer à ses amis et à sa clientelle en général qu'il continuera le même genre d'affaires pour son propre compte, sous le nom de J. GARNIER.
VIN de Bordeaux en barriques et en caisses, vin blanc, absynthe, cognac, différentes qualités, et fruits à l'eau-de-vie, 150 paniers bouteilles vides, 50 paniers champagne, à vendre par J. GARNIER, 15, rue Conti. 28 déc—4f

A vendre à l'amiable.
Une Propriété située dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à 40 milles de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant un arpent de face sur le fleuve, sur une profondeur de 15 arpents plus ou moins, bornée du côté d'en haut par la propriété de veuve Jean Kenault, et du côté d'en bas par celle de M. Albert Hardouin; ensemble avec un MOULIN A SCIE mû par une machine à vapeur et venant d'être réparé à neuf, avec tous ses accessoires, chalans, câbles, deux chaloupes pouvant contenir chacune 5 à 6,000 pieds de bois de charpente. Il y a aussi sur cette propriété une maison principale, magasin, écurie, cases à nègres, chambres à domestiques, hôpital, etc. etc. etc. Le tout en bon état.
Pour les conditions, s'adresser à M. Octave Hymel, sur les lieux, ou à O. ROUBIEU, N.-O., 44, Vieille Levée. 29déc—1m 3pa

A LOUER
Le beau magasin situé No 69, rue du Canal (ancien No 13) entre Camp et Magasine, occupé en ce moment par P. A. Hébrard. Possession en sera donnée le 15 janvier prochain. Il y a dans le fond un bel entrepôt à deux étages. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 22 déc

BOUCAUTS à sucre à vendre par T BAILLY BLANCHARD & Co, 24, Douane. 29 déc

CIGARES de la Havane—200,000 marques suivantes: Dos Hermanos, Gota de Agua, La Chay, Flor de la Habana, Jupiter, Victoria, Figaro, Constancia, Fragancia, Cabanas, Imperiales, et plusieurs autres des plus recherchées. G. JORDA, Importateur, No 8, rue Crossman, au premier. 28déc

VIN rouge en barriques et en caisses—38 barriques vin rouge St Julien, 22 demi barriques vin rouge St Julien, 17 do do Ch. St Denis, 10 do do Pauillac Médoc, 12 do do do, 100 caisses do Léoville, à vendre par POREE & GIRARD, 7, rue St Louis. 28déc

VIN BLANC en 1/2 barriques et en caisses—15 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne, 22 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne, 25 caisses vin blanc Haut-Sauterne, 12 do do Haut-Barsac, 15 do do Ch. Yquem, à vendre par POREE & GIRARD, 7, rue St Louis. 28déc

EAUX DE VIE—25 quarts et barriques. [illegible] POREE & GIRARD, 7, rue St Louis. 28déc

LIQUEURS—10 damejeannes whiskey [illegible] POREE & GIRARD, 7, rue St Louis. 28déc

VERMOUTH—En débarquement du Massachusetts de Marseille—250 caisses Vermouth Le Reilly Fils & Co, à vendre par ARY GIRAUD, 46, Vieille Levée. 29 déc

SARDINES—50 caisses de 100 quarts boîtes sardines à l'huile de la marque "Chatelain Jue et Bossu" en magasin et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 24, rue de la Douane. 29 déc

VIEUX rye whiskey—12 barils vieux rye whiskey, en magasin et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 24, rue de la Douane. 29 déc

VINS de Madère—Les soussignés ont agents de la maison Welsh Brothers, de Madère, recevront des ordres pour être exécutés, en directement de Madère sur des chargements de [illegible] EUGENE ROCHEREAU & Co. 17 et 19 St Louis. 28 déc

EN débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux—146 bques. vin rouge St Julien Médoc, 100 caisses do Cantenac, 25 do do Château Giscours, 135 do fruits à l'eau de vie assortis, 9 do moutarde diaphane Bogus Frères, 4 do macaroni, 4 do vermicelli, 1 baril saucissons de Lyon, A vendre par J. B. PREAU & Co. Nos 31 et 33, rue Gravier. 28 déc

EN débarquement du navire Connecticut, venant du Havre—100 paniers champagne comte de Montbrun, en bouteilles et 1/2 do, A vendre par J. B. PREAU & Co. Nos 31 et 33 Gravier. 28 déc

EN débarquement du navire Peter Marcy, venant du Havre—50 paniers champagne Frisard Père & Fils, en bouteilles et 1/2 do, à vendre par J. B. PREAU & Co. Nos 31 et 33 rue Gravier. 28 déc

A VENDRE, en débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux: 80 barriques vin rouge bon ordinaire, 500 caisses vin rouge, 50 quarts de pipe cognac marque supérieure, 5 bâtisseaux do do, 25 caisses prunes sèches, 75 do sardines à l'huile, marques Connes, en 1/2 et en 1/4 de boîtes, 100 paniers bouteilles vides. S'adresser à JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse. 28déc

Porcelaine dorée!
32 CAISSES porcelaine peinte et dorée, articles de fantaisie, et pour ménage à vendre en bloc ou par caisse par BERNARD TURPIN, No 20 Vieille Levée. 28 déc

A VENDRE par le soussigné à l'arrivée du navire John Currier, attendu incessamment de Marseille: 26 barils amandes sans coque, 47 do graves châtaignes de la montagne, venant de Gênes, 400 caisses vermicelli et macaroni d'Italie, 15 fromages de Parme. JOSEPH LANATA, No 11, rue Jefferson—12, rue Toulouse. 28déc

SAVON de Castille—100 caisses en débarquement et à vendre par JOSEPH LANATA, No 11, rue Jefferson—12, rue Toulouse. 28déc

ATTENDU par le navire San Pietro, de Palerme: 12 pipes vin vieux, de Marsalla, 20 hucciones et 20 qua tc, do do do. A vendre par LANATA, GANDOLFO & CO., 9 et 10, Jefferson. 28 déc

EN débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, 4 boucauts lignes à pêche, grandeurs assorties, 4 do fécule en pelotes. Par LANATA, GANDOLFO & CO., 9 et 10, Jefferson. 28 déc

CIGARES DE LA HAVANE—124,900 marques suivantes: Cabanas, Carbajal, Partagas, Sevillana, etc. etc. en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par J. M. CABALLERO, importateur, No 26 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.
On trouvera toujours à ses magasins, No 32 rue St-Charles, entre Commune et Gravier et No 66, encoignure Royale et Douane, des cigares de différentes dimensions sortant des manufactures de Cabanas et Carbajal, et les marques de Partagas, Figaro, Ugues, Intimidad, Lola Montes, etc. etc.

ETRENNES.
On trouvera également aux magasins ci-dessus des Regalias de première qualité, en boîtes de 25 cigares. Tous les cigares sont garantis véritables. 27 déc

Selas! Selas! P. MAGNE, *No 15, Rue Condé, Maison Pontalba.*
VIENT de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de coiffures qu'il vendra au-dessous du prix de la place. 17déc

Beaux et Fixes.
100 CAISSES beaux à candy, 100 grosses boîtes bière blanc, comprenant un assortiment complet, à vendre par C. CABRERE, encoignure Condé et St Louis. 8déc

A vendre.
LA mulâtresse MILLY, âgée de 18 ans, bonne domestique de maison, cuisinière, et blanchisseuse. Elle parle l'anglais et l'espagnol et elle garantie par la loi. S'adresser à V. & R. MAIGNAN, 16 déc 18, rue St-Louis.

MATCHES.
LES ALLUMETTES de L. A. Guillemette, rue du Canal, No 208, et celles de M. Lesser, de New-York, au plus bas prix par T. T. LEGG, No 128, rue de Chartres. 22 déc

AVIS—AVIS—AVIS.
AYANT appris qu'une maison de cette ville faisait fabriquer de l'ancienne marque de la Hollande, mais imitation, [illegible] La Reily Fils & Co, à la marque A. G., [illegible] ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 7 déc

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,
ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.
CET établissement est dirigé par les docteurs A. Mercier—No 169, rue du Canal; W. H. Williams, 137, rue Carondelet; J. A. Bradbury, à l'hôpital.
Conditions: Blancs et personnes de couleur libres, de $1 à $3 par jour. Esclaves $1 par jour. Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à la maison. 9 nov—6m

INSTITUTION COUVAULT, No 284, rue Toulouse. M. et Mme BOURSIER, successeurs.
A PARTIR du 1er octobre dernier, l'institution a passé sous la direction de M. et Mme Boursier. [illegible] 18nov—6m

REMEDES SECRETS.
NOUVELLEMENT reçu par les navires Globe, Robert Kelly, [illegible] LAGAY & LEGAND, 8 oct

ETRENNES.

ETRENNES! ETRENNES!
30 pour cent de rabais sur les Cartonnages.
F. GRAS. *Encoignure Esplanade et Vieille Levée.*
A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux amis et le public en général qui désirent se procurer des étrennes, il vendra ses cartonnages (le plus bel assortiment de la ville) à 30 pour cent de rabais. Son assortiment de bonbons et dragées peut rivaliser avantageusement avec tous les autres magasins pour la bonne qualité. Ayant reçu de France un grand assortiment de fruits crystallisés ainsi que toutes sortes de pastillages, MM. les amateurs de bon vin rouge, blanc et Champagne, ainsi que toutes sortes de liqueurs trouveront chez lui de quoi se satisfaire et le tout à des prix réduits. Son magasin de la Levée est toujours ouvert, ainsi que celui de la rue Rempart et Hôpital est aussi complètement pourvu et peut satisfaire tous les goûts. 1 janv—f

ETRENNES.
VICTOR HEBERT & Co. 149, RUE DE CHARTRES.
AVIS TRES IMPORTANT.
AYANT reçu seulement par le navire Peter Marcy le complément de **leurs articles pour étrennes,** DONNENT AVIS qu'en raison de ce retard, ces articles seront positivement **vendus au prix coûtant.**
L'envoi se compose des dernières nouveautés parues à Paris, en librairie,—Jouets mécaniques, Crucifix, Encriers, Coupes Boutons, Ecritoires; un splendide assortiment de Papeterie du dernier goût, garnis de fleurs et de chocolat, etc., etc. 30 déc

LA Librairie de LEGRAVE No 210, rue Royale—Toujours abondamment pourvue de ce qui constitue une librairie véritablement **RELIGIEUSE & CLASSIQUE**, s'est augmentée par les derniers arrivages, d'un grand assortiment de livres pour étrennes, tels que:
Livres de **Prières**, reliures riches et très riches, dont les prix sont fixés tellement bas que les acheteurs en seront étonnés.
Livres instructifs et moraux pour étrennes.
Livres pour l'amusement et l'instruction de la jeunesse depuis 5 cents jusqu'à 50 cents et au-dessus.
Sa position envers les Editeurs lui permettant d'obtenir les conditions les plus larges possibles, Le Grave fixe toujours ses prix au plus bas.
Il continue à faire un très grand rabais sur les livres de son ancien fonds, connu pour la beauté de ses éditions de livres de piété.
On trouve toujours chez lui:
Les ouvrages sur la langue française par Noel & Chapsal, Poitevin, Martin, Boniface, Letellier, Napoléon Landais, Bescherelle, &c. &c. &c.
Les chefs d'histoire de:
L'Abbé Drioux, le Père Loriquet, Mme de Saint Ouen, Bornan, Lamé Fleury, &c. &c.
Les géographies de:
Adrien Balbi, Ansart, Gaultier, Drioux, Meissas & Michelot, &c. Et le précis de géographie à l'usage des écoles américaines par Dezauche.
Livres élémentaires de mathématiques.
Idem pour l'étude de la littérature.
Idem do du grec et du latin.
Idem concernant les sciences et les arts.
Encyclopédie Roret.
Articles de dessin. Etuis de mathématiques.
Fournitures pour fleurs. Articles pieux, &c.
Fournitures de classes et de bureaux. 30 déc—

AU LIVRE ROUGE,
66, rue de Chartres,
Dernier arrivage de la saison.
LA maison A. Paya & Co, a déballé aujourd'hui un riche et magnifique assortiment d'objets d'étrennes, arrivant directement de Paris. On ne peut rien voir de plus élégant ni de meilleur goût que les **Parfumeries de luxe,** que vient de recevoir cette maison. Les couvertures en ivoire sculpté, en nacre rehaussée de peintures, en écaille de l'Inde incrustée d'or, etc. etc., méritent d'être examinées.
Aussi:
Porte-monnaie en écaille, en nacre et en ivoire d'un genre nouveau.
Coffrets à ouvrage, en cuir de Russie, modèle Pompadour.
Chapelets riches en ivoire, nacre, cornaline, corail, grenat, etc. etc.
Pipes en véritable écume de mer, montées argent.
Pendules à calendrier, marchant un mois, article nouveau, admis à l'exposition de Londres.
Christ et autres objets religieux, faits en ivoire sur acajou et velours, etc. etc. etc.
Cette maison voulant se placer en premier rang pour tous les rapports, vient d'entrer dans une nouvelle voie; tous les articles seront mis à des prix **fabuleux** par leur modicité!
N. B.—Nous prévenons celles de nos pratiques qui n'ont pas reçu le fait que nous ne vendons que pour de bonnes de nos **Bonbons fins** de Paris. A. PAYA & Co. 56 rue de Chartres. 10 déc—

TH. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse.
Grande Exposition de JOUETS, Nécessaires, Cristaux, Porcelaine ET EN GENERAL DE Tous Articles d'Etrennes
Pour les Jours de Noël et premier de l'An. **Prix Fixe.** 21déc

Etrennes! Etrennes! G. LAVIE,
No 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,
ANNONCE à ses habitués qu'il a en ce moment le plus beau et le plus riche assortiment d'articles pour cadeaux et jour de l'an, comprenant boîtes à ouvrage, nécessaires, bourses, portefeuilles, porte-cigares, [illegible]
Bonbons. Bonbons fins et chocolat à la crème en boîtes de toutes grandeurs et des plus riches. [illegible] 20 déc

BONBONS ET CHOCOLATS FINS DE PARIS.
LES soussignés ont reçu leur assortiment ordinaire de BONBONS et de CHOCOLAT à la crème, dont la supériorité est si bien reconnue. Les cartonnages, pour le bon goût, ne laissent rien à désirer. A. PAYA & CO., 56, rue de Chartres. 21 déc—15f

Jouets et articles de fantaisie. E. LUSSAN, *Rue Royale, No 102, près l'encoignure Conti,*
PRÉVIENT sa clientelle et le public en général qu'il vient de recevoir un très joli assortiment de marchandises de fantaisie, telles que lingeries, broderies pour dames, porte-monnaies pour hommes et dames, coiffures en perles pour théâtres et bals, éventails, peignes, broches, etc., etc.
Jouets et articles de toutes sortes, qu'il offre à vendre au plus bas prix.
Mme LUSSAN
Prévient sa nombreuse clientelle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE PARIS pour enfants, ainsi que tout ce qu'elle offre en robes de soie, [illegible] BRODERIES en or et en argent. [illegible] 15 nov—3m

POUPEES! POUPEES!
3 Caisses poupées en cire, assortis No 5 à 8½, 2 do do cire de do grandeurs, 3 barils assortis, 1 do do cuir, cristal et autres. Reçu directement de manufacture et à vendre à bon marché par URIAH A. POLLARD & Co. 76, rue du Canal, près Chartres. 13 déc

REDUCTION DE PRIX.
L. BENOCHE, *30, Rue de Chartres, encoignure Douane.*
A L'HONNEUR d'informer les dames, qu'ayant fait cette année des achats considérables, il vendra ses marchandises à des prix excessivement réduits. Son assortiment se compose principalement des articles suivants:
Soieries riches, albonaises et à volants.
Manteaux Talmas et Papes; mantelets en tous genres.
Châles et robes crêpe de Chine riches.
Chapeaux de dames; Coiffures; Fleurs.
Lingeries, dentelles; mouchoirs brodés.
Jupons brodés; basins brodés mousseline et jaconat.
Poignets d'écaille; manchettes fourrures, velours, éventails, sacs, bourses, portes-monnaie, bracelets et rubans.
Et un grand choix d'articles pour étrennes. 23déc—1m

Manufacture de Bonbons et Candie.
JOHN WINDON, *Confiseur et Patissier,*
No 55, rue de la Vieille Levée.
VENTE EN GROS ET EN DETAIL. 15 déc—1an—sh.

Habillements Confectionnés. GODCHAUX, FRERES. *107 & 166, Rue de la Vieille Levée.*
REÇU par les derniers arrivages de New-York et du Havre et à vendre aux conditions les plus libérales:
Chemises françaises blanches en Madapolam, " " " [illegible] " " " " couleurs nouveaux dessins.
Cravates, cols, mouchoirs de poche les plus nouveaux, Paletots, pardessus en tweeds, drap, alpaca, cashmir et fantaisies de tous genres et des meilleures manufactures.
Un grand choix d'étoffes pour pantalons d'après les plus nouveaux dessins et des meilleures maisons de Paris.
Gilets drap, casimir, cachemire, satin, velours et fantaisies de tous genres.
Chapeaux, etc, etc.
Aussi:
L'assortiment le plus complet en habillements d'enfants, de tous genres. 9déc

No. 226, rue de la Vieille Levée. (*Entre les deux Marchés.*)
C. CASTERÈS
VIENT de recevoir les articles suivants, lesquels sont offerts à des prix réduits:
Fournitures de Bâtisses:—Paumelles, serrures, pentures, poignées, verroux, serrures, loquets, vis, clous, etc.
Outils pour charpentiers:—Rabots, varlopes, rabots, scies, équerres, [illegible]
Coutellerie:—Couteaux de poches, rasoirs, [illegible]
Articles de chasse:—Fusils, pistolets, capsules, [illegible] 24déc

Musique! Musique!
ED. GAZERES, de retour d'Europe, a l'honneur d'informer le public et ses amis [illegible] 13 déc—3m

Salle de Concerts et Salon de Lecture. MECHANIC'S INSTITUTE,
Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.
CETTE salle, vaste et commode, dont la construction est achevée à un haut degré [illegible] LUTHER HOMES, Trésorier. 15déc—6m

VINS DE OPORTO ET DE MADERE—[illegible]

[illegible]

ETRENNES.

ETRENNES! ETRENNES!
REDUCTION DE PRIX, Chez F. Jaufroid, No 68, rue de Chartres.
LE soussigné prévient ses amis et sa clientelle en général, que désirant écouler la totalité de ses jouets et objets d'étrennes, il vendra, à partir de ce jour, ces articles au plus bas prix possible. 24 déc F. JAUFROID.

ETRENNES! ETRENNES!
GRAND ASSORTIMENT d'objets de toutes espèces pour Noël et Jour de l'An.
BRONZES—Pendules, Candélabres, Flambeaux, Statuettes, Vide-poche, Presse-papiers, Coupes, &c. &c.
BIJOUTERIE—Montres et chaînes pour dames, [illegible]
PORCELAINES & CRISTAUX—Vases, Corbeilles, Déjeuners, Cornets, Coupes, Vases chinois, Tête-à-tête, &c. &c.
Verre d'eau, Flacons, Vide-poches, Verres, Boîtes à poudre, Baguiers, &c. &c.
LAMPES—Lampes modérateur, bronze et porcelaine.
BOITES, NECESSAIRES, JEUX.—Boîtes d'ouvrage, Nécessaires pour dames et hommes. [illegible]
JOUETS—Un assortiment considérable de jouets de toute espèce.
MEUBLES DE LUXE—Quelques beaux meubles de luxe en boule et marqueterie.
ARTICLES DIVERS ET DE FANTAISIE—Un grand choix d'objets dits articles de Paris, tout ce qu'il faut des plus nouveaux. [illegible]
MM. LION, PINSARD & Cie font rappeler au public que leur stock est entièrement nouveau et choisi avec soin.
Quant aux prix, ils seront excessivement bas.
LION, PINSARD & Cie, 66 & 68, rue Royale, encoignure Bienville. 21déc—1m

OBJETS D'ETRENNES
En vente chez:
ADOLPHE BLACHE,
66, rue Royale, entre Conti et Bienville.
CE magasin, complètement réinstallé en vue des prochaines fêtes, se recommande par la diversité et la richesse des objets qu'il offre en vente. Les personnes qui désirent donner des étrennes y trouveront une variété d'articles de fantaisie entièrement nouveaux, tels que:
Boîtes et Meubles.
Boîtes et tables à ouvrage; nécessaires de voyage; Caves à liqueurs et à odeurs; Corbeilles de mariage; Boîtes à gants, à mouchoirs et à bijoux; Etagères et encoignures en acajou et palissandre; Fauteuils et chaises pour enfants; Toilettes et lavabos avec garnitures en porcelaine coloriée pour enfans;
Bronzes:
Groupes et statuettes, candélabres, bougeoirs, porte-cigares, presse-papier, etc., en bronze et imitation.
Porcelaines et Cristaux.
Lampes modérateur en porcelaine décorée, garnitures de cheminée, garnitures de toilette, pendules, coupes, boîtes en cristal, vide-poches, groupes et statuettes en porcelaine et en biscuit, tête-à-tête, verre d'eau, etc.
Articles divers:
Eventails, jumelles et lorgnettes, bracelets, bagues et garnitures de robes en bijouterie vraie, carnets de bal, coiffures, porte-bouquets, souvenirs, livres de messe, et en général tout ce qu'on peut désirer en nouveautés parisiennes.
Jouets:
Au premier étage, on trouvera un étalage spécial de toute sorte de jouets d'enfans, de poupées et trousseaux, de petits meubles, de services en porcelaine et de ménages pour petites filles. 16 déc

LIVRES POUR ETRENNES.
Plus de 2000 volumes de tous les formats,
Pour Dames, Demoiselles et Enfans,
reçus par VICTOR HEBERT & Co, 149, rue de Chartres.
CES ouvrages ont été choisis parmi ce qui a paru de plus nouveau, de plus estimé en littérature, et de plus riche comme illustration et de meilleur goût quant à la reliure, entr'autres:
Versailles, Paris, Musée, Jardins.
Musée de l'histoire de France.
Contes de Charles Nodier.
St-Vincent de Paul, par l'Abbé Orsini.
La Vierge, par Orsini.
Les Madones peints d'après nature.
Paris monumental et historique.
L'Univers illustré.
Aventures de terre et mer et sur terre.
Prince et Sœur ou les bienfaits de l'éducation.
Histoire d'un casse-noisette.
Le Prince Coqueluche.
Aventures du Prince Chenevie. &c. &c. &c.
Livres de Piété français, anglais et espagnols. 17 déc

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.
HENRY VALETON [illegible] VINS DE BORDEAUX [illegible]
CHAMPAGNE.—Moriset-Huet, [illegible] HENRY VALETON, 90 St Louis. [illegible]

P. & E. REILLY & Co.
ONT l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir de leur **Maison de New-York** une grande quantité de marchandises [illegible] des réductions de **25 à 25** pour cent sur **les prix naguère demandés en ville.**
Indiennes françaises depuis 15 cts, Mousseline de laine riche, [illegible] Robes de soie brochées depuis **$15** la robe. [illegible] Rideaux brodés à 50 0/0 de rabais.
P. & E. REILLY & Co, Encoignure Canal et Royale. 14déc—30

FANNY FEYER & Co,
Rue de Chartres No 54, entre Bienville et Douane,
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par l'Empire City, un joli choix de bonnets [illegible] 30 déc

MAGASIN DE MODES, No 67, rue du Canal.
Dernière porte auprès de la rue Saint Charles.
Le propriétaire d'un des magasins de modes les plus en vogue de Paris, recommande le bon goût et la grande réputation de Mme THEODORE [illegible] 14 déc—1m

JOHN V. CHILDS,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR,
DE CARTES DE VISITE ET DE MARIAGE,
No 16, rue du Camp.
Adjoignant l'entrée réservée aux dames AU CITY HOTEL.
P. S.—Cartes imprimées sur [illegible] J. V. CHILDS, 16, rue du Camp. 16 déc—1m

TAPIS—Tapis de velours et Wilton, [illegible] CHITTENDEN & DAMERON, 35, Chartres et 27, Douane. 23 déc

Ve. HEBERT & Co. No 149, RUE DE CHARTRES, **PUBLICATIONS NOUVELLES**
PAR ABONNEMENT.
Magasin de l'Enfance, recueil mensuel.—Prix par an à la N. Orléans [illegible]
La Mode [illegible]
Les Musées de France, *Revue littéraire et artistique, orné mensuelle.* Prix par an à la Nouvelle Orléans $6
Pommade pour les Dames et les Demoiselles, *Journal de Modes, paraissant chaque mois.* Prix par an $4 50. 17déc

PENSION FRANÇAISE, RUE BOURBON, No 50, *Entre Bienville et Douane.*
LA société en commandite [illegible] J. M. LAPEYRE [illegible] J. H. DURBUTY, ISAAC RODRIGUEZ. 14dec—3m

A. HERNANDEZ, RUE ROYALE No 139, *au-dessous de l'Hôtel Saint Louis.*
[illegible] A. HERNANDEZ, rue Royale, au-dessous de l'hôtel St Louis.

Pianos venant de Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A. & J. DENNISTOUN & Co., 26, rue Gravier. [illegible]

BARQUES ET ROUES DE CONSTRUCTION, A VENDRE—S'adresser à G. TOURNADE [illegible]

TABAC en feuilles—[illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Samedi, 1er Janvier 1853.
Le Major Cravachon,
Vaudeville nouveau en un acte.
TAMBOUR BATTANT,
Vaudeville nouveau en un acte.
LA BARONNE DE BLIGNAC,
Vaudeville en un acte.
Intermède Musical.
Par MM. GENIBREL, JUETTE, MENEHANT.
Les Rendez-Vous Bourgeois,
Opéra en un acte.
Dimanche 2 janvier 1853.
LA MENDIANTE,
Drame en 5 actes.
LUNDI 3,
La première représentation de
SEMIRAMIS,
Grand opéra de Rossini.
On commencera à 6 heures 3/4.

THEATRE ST-CHARLES.
Sixième représentation de Mlle JULIA DEAN qui jouera dans une comédie.
Samedi, 1er de l'An.
LOVE CHASE.
Dansé par Mlle VALLEE,
Chanson par Mlle VIRGINIA KEMBLE.
Le spectacle se terminera par
Asmodeus the Little Devil.

THEATRE AMERICAIN.
Troupe d'animaux savants de Donetti.
La plus Grande Merveille du Siècle.
Il y aura une représentation le *Jour de l'an* A MIDI ET LE SOIR.
LA troupe de **Singes, Chiens et Macaques** savants de Donetti, revêtus d'un costume, joueront la pantomime et danseront sur la corde tendue. HERR VON SPINGALEN, le célèbre acrobate, terminera ses merveilleux tours de force. Le spectacle se terminera par une exhibition d'illusions produites par le Kaléidoscope.
Loges et parquets 75 cents; Enfants, 50 cents; Secondes et Troisièmes 50 cents; Galerie 25 cents.
Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le spectacle commencera à sept heures et demie.
On pourra se procurer des loges de 10 heures à midi, et de 2 heures à 4 de l'après-midi.
H. HUNINGTON, directeur.

LES CAMPBELLS!!!
Représentation au Odd-Fellows' Hall. Cinq Représentations Seulement.
LES VRAIS CAMPBELL MINSTRELS
ANNONCENT respectueusement à leurs amis de la Nouvelle-Orléans et des environs qu'ils ne donneront que cinq représentations à partir de MARDI soir, 28 du courant. Il y aura chaque soir un nouveau programme.
Le célèbre mime et maître de ballet LEON ESPINOSA, jouera tous les soirs.
Le bureau sera ouvert de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Stalles 75 cents, chaise à roues 50 cents.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.
L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. du Signor Vannucchi est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.
Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chaque. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir. 12 nov—6m

Deuxième Bal annuel des Maçons.
Le grand Bal des Maçons aura lieu JEUDI SOIR, 20 janvier 1853, à la salle des Odd Fellows, encoignure Camp et Lafayette. [illegible]
Directeurs:

R F McGuire	W L Knox,	Samuel O Ruhl,
S M Hart,	B Eisenmann,	A Schreiber Jr,
John Gedge,	C R Clapp,	W M Perkins,
P Colomne,	J M Bock,	J L Lewis,
Edward Barnett,	T N Blake,	M A Foot,
J T Clarke,	J H Holland,	C W Newton,
F Parmerle,	C W Jourdan,	W H Hutchings
J S Wheeler,	C P Coleman,	Jean Chatard,
F M Folkman,	W Stevens,	Jesse Gilmore.
John Friedrich,	C DeBays,	
Alexander Philipe,		

Comité d'Invitation:
[illegible]
BILLETS—Cinq piastres pour l'admission d'un Dame et d'un Monsieur. [illegible] JOHN McKEE, Secrétaire. 31déc—janv20

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, 30 décembre 1852.
CONFORMEMENT aux dispositions de la 4me section de la Charte de cette Compagnie, une réunion des actionnaires aura lieu lundi, 10 janvier prochain, à midi, au Bureau de la Compagnie, encoignure Bienville et rue de la Bourse.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
30 déc BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de fer de Jackson, de la Nouvelle-Orléans et du Nord.
Nouvelle Orléans, 25 décembre 1852.
UNE réunion des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie, No 45, rue Carondelet, samedi 15 janvier 1853, à midi. [illegible]
Par ordre du bureau,
25 déc—15j JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
No 45, Rue Carondelet.
DES propositions seront reçues à ce Bureau pour la fourniture de 100 barils et plus de coquilles du Lac, [illegible] JAMES CLARKE, Ingénieur en chef.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1852.
L'ELECTION annuelle des Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi 10 janvier 1853, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. JOHN PEMBERTON, Président.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.
Nlle-Orléans, 9 décembre 1852.
AVIS—Une élection des Directeurs de cette Compagnie, pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le lundi 10 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 P. M.
Par ordre de la Direction,
9déc—1m CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Bureau du Railway de Jefferson et Lac Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1852.
AVIS—Une élection de Directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le lundi 3 janvier prochain, entre 10 heures A. M, et midi et quart.
Par ordre de la Direction:
24déc—10f CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Compagnie du Gaz.
Nouvelle Orléans, 3 décembre 1852.
L'ELECTION annuelle de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 3 janvier prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
4déc—1m P. N WOOD, Trésorier.

AVIS.—Succession de Charles Fortier.
LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre cette succession, sont priées de les présenter le plus tôt possible à BENJAMIN & MICOU, 16, rue du Canal. 24 déc—10f

L. MAJASTE,
Commissionnaire et Importateur.
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.
No 115, rue de Chartres,
Entre St Louis & Conti. 21déc—1m

R. DOMINGO Jr.,
Marchand Commissionnaire et Importeur de cigares, tabac et café de la Havane.
RUE GRAVIER, No 34.

FCO. DE FUENTES. J. CHALARD.
Fco. de FUENTES & Co,
Marchands-Commissionnaires,
Importateurs de produits de Bordeaux, de Marseille et de la Havane.
No 28, rue de la Vieille-Levée.

Guérison Instantanée.
POUR LES CORS, OIGNONS, ET LES ONGLES entrant dans la chair, ainsi que pour toutes les maladies des pieds. [illegible]
M. LEVI, chirurgien pédicure de Sa Majesté, [illegible]
Copies des Certificats.
De Sa M. I. Napoléon III.—Je certifie que M. Levi enlève les cors avec une grande facilité. LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.
De Sa Grâce le duc de Cleveland.—Je certifie que M. Levi m'a complètement guéri de mes cors. CLEVELAND.
De Sa Grâce le Lord Archevêque d'Armagh.—Je certifie que M. Levi m'a opéré avec beaucoup d'adresse. JOHN G. ARMAGH, 20, Charles St.
[illegible]